L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE. No. 81 rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 27 MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

AVANTAGES D'UN GOUVERNEMENT LOCO FOCO.

Le parti qui nous gouverne depuis longtemps, a follement dissipé la fortune publique et presque tari les sources du crédit public et privé.

Que sont devenus les millions d'excédant dont le congrès avait naguères ordonné la répartition entre les Etats? dissipés. Et plus que dissipés, car le gouvernement est endetté et sollicite chaque jour de nouveaux emprunts.

D'un autre côté le commerce si prospère de 1830 à 1832 n'est-il pas pour ainsi dire anéanti et le crédit ne semble-t-il pas mortellement atteint? Osera-t-on dire, car c'est la vérité, l'enjouement démocratique (ou prétendu democratique) a fait plus de mal à la nation Américaine que cinquante années de guerre. Et cependant, loin de reconnaître leurs torts, les hommes de ce parti persistent follement à suivre leurs premiers errements.

Ils ont détruit le crédit et maintenant ils se plaignent de ce qu'il n'y a pas de crédit; ils ont ruiné le commerce et les voilà qui s'étonnent de voir que le commerce leur est hostile! Ils ont tout fait pour détruire les banques, et ils sont furieux de voir que les banques les repoussent.

Par exemple, il vient de se passer tout récemment à Philadelphie, un fait qui prouve combien ce parti est aveuglément obstiné.

L'Etat de Pennsylvanie est fortement endetté à tel point que nous croyons pouvoir assurer que ses revenus sont insuffisants pour payer l'intérêt de sa dette. C'est comme on voit une circonstance qui ne doit pas lui donner un bien grand crédit.

La banque actuelle des Etats-Unis serait tenue, d'après les conditions de sa charte, à prêter à l'Etat de Pennsylvanie, à quatre pour cent d'intérêt par an; mais le gouverneur Loco-foco Porter et son administration, ne voulant point avoir recours à la banque monstre, et ils ont préféré faire passer des lois pour emprunter à cinq pour cent, pour compte de l'Etat, c'est comme on voit, admirablement entendre les intérêts du peuple! Cependant, les autres Banques ne peuvent ou ne veulent pas prêter à l'Etat, même à ce taux de 5 pour cent, et il en résulte que l'emprunt sollicité par le gouverneur Porter n'a pu être fait.

La dessus grande rumeur parmi les Loco-focos, et le digne gouverneur propose de faire vendre aux enchères toutes les actions de Banque que l'Etat de Pennsylvanie peut posséder.

Si l'on suit cette détermination, la Pennsylvanie perdra des sommes énormes, et les perdra sans retour, parce qu'un de ses gouverneurs aura été un homme de parti violent et aveugle.

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce parti en tire la conclusion qu'il faut de plus en plus séparer le gouvernement d'avec les Banques. Ce n'est autre chose qu'un vieux cri de ralliement de l'école démagogique, ne supportant pas même un examen sérieux. Séparer le gouvernement des Banques; c'est en effet se priver de toute surveillance sur l'administration de ces institutions et priver ainsi le public des garanties qui résultent de cette surveillance.

La colère du gouverneur Porter éclate avec majesté dans le message où il rend compte de cette affaire: N'est-il pas inconvenant, en effet, que des Banques refusent de prêter de l'argent? Pourquoi donc sont-elles créées? Et certes, il est ridicule de vouloir prétendre qu'elles doivent choisir les emprunteurs, puisque tous les hommes sont égaux dans une république."

Le Loco-focoisme gâte tout ce qu'il touche. Les dépenses publiques ont été triplées par lui, et de 13 millions qu'elles étaient en 1829, elles sont montées à 40; le trésor qui était alors embarrassé d'un excédent considérable, est maintenant vide; alors on avait des fonctionnaires intègres, maintenant les rangs de l'administration fourmillent de dilapidateurs; et tout cela a été fait par les démocrates prétendus qui ont tenu et qui tiennent encore les rênes de l'Etat. N'est-il pas temps de mettre un terme à un état de choses qui menace l'existence même de la République?

Nous avons omis d'annoncer que l'honorable Rice Garland représentant du second district de la Louisiane au Congrès, a traversé notre ville la semaine dernière en se rendant de Washington chez lui.

Nous voyons dans le *Nashville Union* du 22 mars, qu'une assemblée publique a été tenue à Memphis, le 17, par suite de la découverte d'un prétendu complot des nègres contre la vie de plusieurs concitoyens.

En conséquence un comité nommé par l'assemblée publique se réunit pour procéder à l'examen de six accusés et de leur accusateur; mais il a paru au comité après une sévère investigation de l'affaire, qu'il n'y avait point eu de complot, à proprement parler, et qu'il y avait un seulement dessein d'empoisonner une famille.

Nous lisons dans le National Intelligencer de Houston du 15 mars: Mr. Saligny, qui était encore dernièrement attaché à la légation de France aux Etats-Unis, est arrivé il y a quelque temps dans notre ville. Il paraît qu'il n'est chargé d'aucune mission pour le gouvernement de notre république, mais nous croyons qu'il est envoyé par le cabinet français pour voir notre pays et examiner sa position. Mr. Saligny est allé loger chez le général Hunt, qui est une de ses anciennes connaissances.

MM. Wilkinson et Mardeughe, accusés de meurtre dans l'affaire qui eut lieu à Louisville, il y a environ trois mois, viennent d'être jugés et acquittés. La sympathie de la population était si forte pour les accusés qu'on n'a pu empêcher les applaudissements de la multitude lorsque le jury a rendu son verdict de *non coupable*.

L'hon. S. S. Prentiss était l'un des conseils des accusés et a fait, dit-on, un discours admirable.

Carte du Mississipi et d'une grande partie de la Louisiane et de l'Alabama. Par M. Latourette.

En disant que la carte de M. Latourette a obtenu la médaille d'argent de la société industrielle de New-York, c'est en faire un assez bel éloge. Nous avons seulement vu, en effet, un plus beau et un meilleur travail. Les communications par terre et par eau entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile y sont désignées exactement comme dans les tracés originaux faits d'après les instructions du gouvernement général et les divisions des districts congressionnels y sont soigneusement indiquées. En un mot rien n'a été épargné pour rendre cette carte aussi parfaite qu'elle peut l'être.

M. Latourette a encore à vendre quelques copies de l'exemplaire qui a remporté le prix. On peut le voir à l'hôtel de la Bourse.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente de propriétés situées à l'encoignure des rues St Charles et Poydras qui doit avoir lieu aujourd'hui à 1 heure à la Bourse de la Cité. La bonne position de ces propriétés et les conditions libérales qui seront accordées, méritent l'attention des spéculateurs. (Voyez pour plus amples renseignemens dans la colonne des avis.)

Nous appelons l'attention des lecteurs sur un avis inséré dans le journal d'aujourd'hui, commençant par ces mots "Au public" et signé "Wm. Childers."

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Les dernières dépêches du maréchal Valée, reçues par le gouvernement, sont à la date du 19 janvier. Elles contiennent les rapports officiels de M. le lieutenant-général Galbois sur l'expédition de Sétif.

Le commandant supérieur de la province de Constantine, après avoir fait connaître les difficultés que sa colonne a dû surmonter pour franchir le contrefort de l'Atlas qui sépare la vallée de l'Ouad-Bousselah de la plaine de Sétif, rend compte d'une attaque que les Kabyles ont dirigée contre lui, pendant qu'il revenait sur Mila. Le succès n'a pas été un moment douteux. D'après les renseignemens donnés par les chefs du pays, les Kabyles de Bougie avaient seuls pris part à cette affaire, dans laquelle nous avons eu quelques hommes blessés, et qui a encore grandi la réputation de nos troupes dans l'opinion des indigènes.

Le général Galbois, en parcourant de nouveau le chemin de Djemmilah à Milah, a reconnu l'impossibilité d'exécuter pendant l'hiver la partie de la route qui se trouve dans la vallée supérieure de l'Ouad-Bousselah; il ne pouvait d'ailleurs envoyer à Djemmilah les matériaux nécessaires pour mettre les troupes à couvert et les denrées dont elles avaient besoin. Ces considérations l'ont déterminé à rapprocher de Milah le 3ème bataillon d'infanterie d'Afrique, après douze jours de résidence à Djemmilah; ce bataillon n'a été inquiété ni à son départ ni pendant sa marche. Le général Galbois a cru devoir le placer en avant de Milah, pour travailler à la route de Sétif sur laquelle il a déjà fait deux lieues et demie.

"La position de Djemmilah avait été vigoureusement attaquée quelques jours auparavant par les Kabyles de Bougie de la colonne du général Galbois avait repoussés. Le 3ème bataillon d'Afrique avait montré dans cette circonstance une grande énergie; le courage de ces braves soldats avait forcé l'ennemi à renoncer à une entreprise dans laquelle il avait déjà perdu plusieurs chefs importans. Le seradj (chef indigène), de Djemmilah était venu pendant l'attaque, s'établir au milieu de notre camp; il a combattu avec nos soldats et son dévouement prouve que la population du pays ne prenait pas part à l'entreprise des Mizaia. Les Kabyles de Bougie recevront plus tard un châtiment que leurs attaques précédentes contre cette ville suffiraient seules à justifier.

"L'expédition de Sétif a produit un grand effet dans l'intérieur de l'Afrique. Tous les caïds de la Medjana se sont rendus à Constantine et ont demandé au général Galbois, par l'intermédiaire du kalifa, de leur donner une nouvelle investiture. Ils sont ensuite retournés dans leur pays et ont déclaré que leurs forces étaient suffisantes pour maintenir l'autorité d'Achmet-Bee-Mohammed (kalifa de la Medjana, nommé par l'autorité française) et qu'ils n'auraient aucun besoin du secours de nos troupes.

"La colonne envoyée chez les Haractas a fait rentrer les contributions de 1838, qui ont été acquittées, soit en argent, soit en bestiaux et chevaux. Toutes les tribus de l'Est ont reconnu l'autorité du caïd des Haractes, et cette partie de la province est parfaitement tranquille.

"Dans le Sahhel, le pouvoir du kalifa Ben-Aïssa se développe et s'affermit. Des caïds ont été nommés pour administrer sous son autorité. Dans peu de temps le Sahhel, qui est la partie de la province où il y a eu le plus de cheiks investis, sera aussi la plus fortement organisée et la plus régulièrement administrée.

"L'ancien cheick-el-arab, Boizis-ben-Gannah, qui a dernièrement fait sa soumission, s'est rendu à Constantine. Il a amené avec lui les principaux chefs du Djerid pour demander le burnous, en signe d'investiture. Cette démarche éclatante, qui montre à tous la plus puissante famille de la province reconnaissant la souveraineté de la France, a déterminé le gouverneur général à confier à Boizis l'emploi de cheick-el-arab. Cette nomination sera très-bien accueillie dans la partie de la province qui touche au désert.

"Les tribus du Djerid désiraient depuis long-temps se placer sous la protection de la France, pour échapper au joug dont Abd-el-Kader les menace, et Boizis paraît le seul homme qui puisse lutter contre l'influence de l'émir. Il donne pour garantie de sa fidélité sa famille, qu'il établira à Constantine, ou, ainsi que les autres kalifas, il veut avoir une maison.

"Il a fallu de grands motifs pour déterminer le gouverneur général à révoquer Ferhaet-ben-Saïd, qui fut reconnu comme cheick-el-arab après la prise de Constantine, mais la versatilité de ce chef ne permettait pas d'hésiter. Ferhaet a été trouver Abd-el-Kader devant Aïn-Madhy; il l'a reconnu pour chef, et quels que fussent les motifs de sa conduite, il devait être privé des titres que nous lui avions laissé reprendre. Boizis, son rival long-temps heureux, ne manquera pas de recouvrer dans la province le haut rang que la force de nos armes lui avait enlevé.

"Les troupes laissées dans la position de Djemmilah ont eu huit hommes tués et quarante-six blessés. La colonne du général Galbois n'a eu personne de tué et seulement quelques blessés, qui tous ont été ramenés à Milah."

Tel est le résumé fidèle et complet des rapports officiels parvenus hier au ministère de la guerre sur notre situation dans l'est de l'Algérie. (*Moniteur Parisien.*)

A MONSIEUR ADRIEN WOLL,
Major-général au service de la République Mexicaine

Vingt ans! .... déjà vingt ans que je n'ai vu ta face,
Jeune homme dont le nom scintille à la préface
Des plus beaux souvenirs du livre de mon cœur!
De mon Eden, depuis, un ver rongea la fleur! ....
Ami, pour m'inonder d'un flot de poésie,
Avec toi laisse moi ressaisir l'ambroisie
De cet âge où chacun croit planer sans rivaux:
Age heureux qui se rit des trônes, des tombeaux!
Où l'on se dit—c'est moi! Toi, Destin, fais-moi place.
Attends, pour m'enrayer, que mon sang soit de glace;
Attends que le regard d'une fille aux doux yeux,
Ou bien, fils de Thétis, sous mon corset soyeux,
Qu'une épée ait perdu son attrait pour mon âme.
Attends que l'incendie ait consumé *Pergame*.

Oh! le temps qui n'est plus, est pour moi le seul temps!
Cent ans que me font ils, s'ils n'ont pas cent printemps!
Woll, adieu nos beaux jours! le plaisir, inodore,
Vers lui, ne nous voit plus accourir dès l'aurore.
L'horizon est si sombre en mon sein orageux,
Que, pour vivre, il me faut le passé, plus heureux.
Oui, pour moi le présent est de plomb, et me pèse,
Et tout ce qui m'entoure, en moi verse un malaise.
Je suis tenté surtout de fuir dans les forêts,
Quand je vois un mortel renflé par le succès.
Un souris, sur un front fortuné qui rayonne,
Vient jeter dans mon cœur un dard qui l'aiguillonne.
Je suis las des humains et des choses qu'ils font
Pour fixer mes regards et mon mépris profond.

Ami, comme pour moi, la trop amère lie,
Au peu de vin resté dans ta coupe, s'allie.
L'on m'a dit, l'autre jour, ta surprise et ton deuil
Lorsque s'offrit à toi, comme un béant cercueil,
Notre ville, où, jadis, ta vie, à l'apogée,
De l'aile encor des ans n'était pas ombragée.
Tu ne retrouvas point ce cercle radieux
D'amis vrais, par le temps, ou la mort, oublieux.
Pour tes yeux l'arc-en-ciel avait fui de la nue,
Et l'éclair seul fouettait une atmosphère nue.
Tu ne vis que des sots rehaussés par l'argent,
Pour qui l'homme n'est rien s'il n'est GRANDIT indigent.
Pour qui talent, vertu, sont un titre illusoire,
Et qui ne donneraient pas six sous de la gloire!

Va, Woll, console-toi: si je te pouvais voir,
Je te ferais un ciel moins pesant et moins noir.
Comme, au désert sans puits, la magique chamelle,
N'avons-nous pas, tous deux, en nous, la cascatelle
Où notre cœur, parfois, boit l'oubli de ses maux?
La Poésie! Ami, ressaisis tes pipeaux!
Et, puisque maintenant sommeille ton épée,
Par de beaux vers, du moins, que ton âme, trompée,
Redore les haillons de la réalité.
Plus d'un homme, aujourd'hui, dans le monde, cité,
Serait fier des débris de ta si riche vie!
Jadis, par ton aspect, ma paupière asservie,
Rejetait tout objet pour revoler à toi.
Des plus beaux cavaliers tu fus, pour moi, le roi!
Lorsque ton court frac vert et ton col militaire
Paraissaient à mes yeux, je cherchais, sur la Terre,
Vainement, un mortel qui te pût ressembler.
Homme du Ciel aimé, tu sus tout rassembler:
Maintien, bonheur, talent le glaive et la cithare!
Pour moi tu fus un type, et le modèle rare
Qu'on devrait imiter pour être noble et beau.
Aujourd'hui, je voudrais savoir si le flambeau
A pâli de beaucoup depuis la *grande fête*!
Well, quand chacun me dit qu'il a revu ta tête,
Où te dérobes tu, pour leurrer tous mes pas,
Où fuis tu, mon ami, que je ne te vois pas?

TULLIUS ST-CERAN.

POLICE DE LA 1re MUNICIPALITE.
Bureau du Recorder.
du 24 au 25 mars 1839.

Nancy Lope et Catherine Charin, vagabondes et femmes suspectes, mises en prison pour 3 mois.

John Shac et William Drake, vagabonds incorrigibles et hommes suspects, mis en prison pour 6 mois.

James Whelan et Denis Soulivan, vagabonds mis en prison pour un mois.

John Johnson et Pierre Jardin, matelots arrêtés à une heure indue, renvoyés par le Recorder.

Raymond, esclave, Sam do, James Hall, se disant libre, mis à la geole.

AMENDES.

S. Turner, son cheval attelé à un dray galoppant mis à l'amende de $10

Pierre Olivier	do	do	do	10
J. J. Richard,	do	do	do	10
J. J. Richard,	do	do	do	10
Arthur Newcomb,	do	do	do	10
Thomas Man,	do	do	do	10
Thomas King,	do	do	do	10
Patrick Fay,	do	do	do	10
John Slow,	do	do	do	10
James Pllodd,	do	do	do	10
Mishael Fitzpatrick,	do	do	do	10
Tomberaux No. 61, pour avoir passé sur la Levée				5
S. Turner, son dray roulant sans numéro,				5
				$125

COMMERCIAL.

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,
17 Mars 1839.

IMPORTATION.—Haricots blancs le baril $6 à 7; Bœuf no 1 et 2, prime et mess de 14 à 16 do; fumé de 12 à 14 le quintal; Beurre américain jaune 26 le quintal; Chandelles de suif de 19, 4 reaux à 20, 4 reaux le quintal; du blanc de baleine de 46 à 47 do; Fromage americain de 20 à 22 do; Cidre de 3, 4 reaux à 3, 6 reaux la 12e; Farine de la Nouvelle Orléans 17 le baril; Jambons de l'Est et de la Nouvelle Orléans, de 14 à 17 le quintal; Harengs fumés nos 1 et 2 de 6 reaux à 41. Maquereaux no 3, de 7, 4 reaux à 8, 4 reaux le baril; Porc mess et de l'Est par cargaison de 24 à 26 le baril; du Nlle Orléans de 24 à 26 do.

EXPORTATION.—Café de 1ère. qualité, de 11 à 12 le quintal; 2me. et 3me. qualité de 7, 4 reaux à 10, 4 reaux; tafia de 5 à 7; Miel 2½ reaux le gallon; Sucre moitié blanc, moitié brun de 7, 11 réaux de 8¼ l'arrobe; brun seul et blond de 7 réaux à 8; réaux l'arobe; Cigares de 8 à 25 le millier; Cire blanche à 4 réaux l'arobe, jaune 6 do; Change sur Londres 9½ et 9¾ de prime; sur les E. U. de 3 à 4¼ pour cent d'escompte; sur la Nouvelle Orléans de 2 à 3½ do do; sur Paris 5 pour cent de prime; sur l'Espagne de 3 à 4 do d'escompte.

Fret pour la Baltique $21 à 4, 2, 6,. Grande Bretagne de 23 à 3, 5. France 20 francs le tonneau; Méditerranée de 24 à 4. 10. Etats Unis de 8¼ à $2 par caisse de sucre, de 50 à 75 cents par sac de café.

PRIX COURANT DE HOUSTON.
15 Mars 1839.

Farine de $20 @ 25 le baril; lard 37 cents la livre; porc en baril de 50 @ 55; saindoux 37½ cents la livre; whiskey de 1 75 @ 2 00 le gallon; café de 30 @ 36 cents la livre; sucre brun de 20 @ 25 cents do; raffiné de 37 @ 50 cents; mélasse de 1 @ 1 12 le gallon; riz de 15 @ 20 le baril; thé de 1 50 @ 2 75 la livre; sel de 8 @ 10 le sac; clous de 31 @ 25 cents la livre; tabac de 25 cents @ $1 la livre; pommes de terre de 8 @ 10 le baril; maïs de 3 @ 4 le boisseau; pain de pilote de 15 @ 18 le baril; chandelles de blanc de baleine de 1 @ 1 12 la livre; do de suif 75 cents la livre; cidre de 20 @ 25 le baril; harengs de 1 @ 2 la boîte; maquereaux no 1 et 2 de 16 @ 20; beurre de 40 à 50 le baril; du prime, de 40 @ 50; jambons de 32 @ 35 cents la livre; beurre de 75 @ 80 cents la livre; cigares de 40 @ 50 le millier; savon de 17 @ 25 cents la livre.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Elizabeth, Thayer, Liverpool, L H Gale
London, Patten, Liverpool, R H Davis & co
Alexandre Tousain [Fr.] Le Romanis, Havre, Blanchard, Eimer & co
Steiglitz, Gibson, Boston, S & J P Whitney
Barque Maho, Amie, Marseilles, A Lanfear
William, Clark, Liverpool, Holmes & Mills
Brick Harriet Brainard, Nickerson, New York, G Bedford
Presidente, [Esp.] Pages, Havane, J Robert & co
Sadi, Vinson, Matanzas, D Marston
Goel. Temperance, Bilbo, Calcasseu, La. capit
Ceylon, Delano, New York, J C Jenkins
Polacre Carlota, [Esp.] Fontanila, Matanzas, R Groning & co

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tennessean, Paulding, des Passes, avec les navires Arethusa et Russia. Laissé la Balise le 26 du courant, à 10 heures du matin.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des Passes, ayant mis en mer les navires St. Mary et Propontis, les bricks Hecla et Ann Smith—il a amené le navire Rochester et le brick Borodino. Laissé la barre N. E. le 24 courant, à minuit. Aucun navires en vue.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes, ayant mis en mer le navire Empire et la barque Bashaw—il a amené dans le port le brick R. Groning et la goelette Black Hawk. Laissé la barre N. E. le 25 courant, à 9 heures du matin. Aucun batiment en vue; un brick et une goel. dans la rivière.

Bateau de remorque Mohican, Heaton, de la Balize, ayant mis en mer les bricks Borodino et Alceous—il a amené dans le port le navire paquebot Junior. Laissé la passe N. E. le 24 du courant, à 4 heures p. m. Rien de nouveau en bas.

Navire Arethusa, Kennard, de Portsmouth.
Navire Russia, Elliott, de Liverpool.
Navire Rochester, Owen, du Havre, [29 jan.] sur lest, au capitaine.
Navire Junior, Urquhart, de New York.
Brick R. Groning, London, de la Havane.
Brick Borodino, Chase, de New York.
Goel. Black Hawk, Deane, de Charleston.
Bateau à vapeur Tuscarora, Bartley, de Lawrenceburg, (Ind.)
Bateau à vapeur Ambassador, James, de Louisville.
Bateau à vapeur Commerce, Rudd, de Cincinnati.

MEMORANDA.

Hélé le 20 mars, à la hauteur de Key West, goel. Pilgrim, de la Nouvelle Orléans pour Boston; 23 mars dans la lat. 29, long. 87, navire Gibraltar, de la Nouvelle Orléans.

☞ Le brick TWO SISTERS, capitaine Anderson. Les personnes qui ont des réclamations contre le dit batiment pour sa cargaison qui a été vendue à l'encan à Key West en avril dernier, sont priées de présenter leurs comptes à G. BEDFORD, 22, Bienville.
27 m

Nouvelle-Orléans, 26 Mars 1839.
Aux Editeurs de l'Abeille:

Messieurs—Permettez-moi d'annoncer dans votre journal aux voteurs du premier district de la Première Municipalité, que je ne suis point candidat pour alderman, à l'élection prochaine.

Je suis respectueusement, &c.
27m GEO. K. ROGERS.

☞ Premier District de la 1re Municipalité.—Mr. Philippe Lafonta, Créole de la Nouvelle-Orléans, généralement connu a consenti à servir comme alderman, si on l'élit. La popularité bien méritée dont il jouit, lui assurera le support d'un
27 mars GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Le ticket suivant sera soutenu à l'élection des directeurs de la compagnie du Théâtre d'Orléans qui aura lieu lundi prochain.

JOS. BARTHET,
JOHN DAVIS,
P. J. TRICOU,
F. PESCHIER,
EDW. FORSTALL,
F. B. LEBEAU,

M. l'Editeur.—Ayant la bonté d'annoncer dans votre journal que je ne suis point candidat pour représenter le 1er. district de la 1ère. municipalité à l'élection prochaine des aldermen, mes affaires nécessitant mon absence de la ville pendant plusieurs mois.
26m G. P. MANOUVRIER.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille:
Veuillez publier les tickets suivantes qui seront soutenus à l'élection prochaine par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.
Aldermen.

1er. District.	B. BEAUREGARD.
"	S. BLOSSMAN.
2nd. District.	JOHN CULBERTSON.
"	GEO. Y. BRIGHT.
3me. District.	L. U. GAIENNIE.
4me. District.	F. FURST.

A l'Editeur de l'Abeille.
Monsieur—Veuillez annoncer Mr. H. J. LYND, comme candidat à la place d'alderman du 1er. district de la première municipalité et qu'il sera soutenu par un grand nombre de votans. 23 m

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre journal que Mr. GABRIEL MONTAMAT, à la sollicitation d'un grand nombre de votans du 1er. district de la 2ème. municipalité, a consenti à être candidat à la prochaine élection des aldermen.

Les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection d'aldermen par un grand nombre de votans dans les 1er. 2nd et 3me. districts de la 3me. Municipalité.

GABRIEL MONTAMAT, } Pour le 1er dist.
S. BLOSSMAN.
SAM. S. RELF, } Pour le 2d. district.
G. Y. BRIGHT,
WM. DEBUYS, } Pour le 3e district.
P. RAPP.

☞ Les personnes suivantes seront soutenues comme aldermen du 4me district de la 1ère municipalité à l'élection prochaine.
F. CORREJOLLES,
G. PREVAL,
P. MARSOUDET. 20 mars

TICKET DES AMELIORATIONS.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer que le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre de votans du second district de la première municipalité, à l'élection prochaine des Aldermen.

EDMOND J. FORSTALL,
CHARLES LESSEPS,
JOSEPH GUILLOT,
J. BAYON,
EDOUARD FORSTALL, 19m

Monsieur l'Editeur,
Ayez la bonté d'annoncer que les personnes suivantes seront soutenues comme candidats pour représenter le 1er district dans le conseil de la 1ère municipalité, et qu'ils seront soutenues par un grand nombre de votants.

MM. J. P. MANOUVRIER,
A. ARMITAGE,
JOS. M. KENNEDY,
DR. LUZEMBERG,
AY. RASCH,
EDWARD DUPLESSIS,
GREER B. DUNCAN.

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer que le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre de votants à l'élection des aldermen du 3ème district de la 1ère municipalité.
M. CRUZAT,
F. LEFEBVRE,
JUSTIN DUREL,
F. LAMBERT,
N. VIGNIE,
C. GUESNARD. 19 mars

Monsieur l'Editeur:
Ayez la complaisance d'annoncer dans votre journal, que les personnes mentionnés ci-dessous, seront soutenues comme aldermen du 3me. district de la 1re. Municipalité, à l'élection prochaine.
M. CRUZAT,
JUSTIN DUREL,
FRANCOIS LAMBERT,
NORBERT VIGNIE,
Dr. THOMAS,
FELIX LEFEBVRE.
PLUSIEURS VOTANS.

(*Communiqué.*)
Seront soutenu à la prochaine élections, comme Aldermen du 5me. district
F. BUISSON,
H. COLSON,
L. SURGI,
18 m Par un grand nombre de Votans.

Les personnes dont les noms suivent seront portées comme Aldermen par un grand nombre de votans du second district de la première municipalité.
Z. COLSON,
F. DUPATY.
N. GURLIE,
A. W. PICHOT,
P. GUILLOT. 18 m

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer que le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre de votans à l'élection des aldermen du 2nd district de la 1ère. Municipalité.
MM. A. W. PICHOT,
N. GURLIE,
E. FORSTALL,
Z. COLSON,
T. DUPATY. 16 mars

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer dans votre appréciable gazette, que les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection d'aldermen, pour représenter le 5me. district de la 1ère. Municipalité, par un grand nombre de votans.
FREDERIC BUISSON,
HENRY COLSON,
ANTHONY FERNANDEZ.

UN jeune homme de bonne famille possédant de bonnes recommandations, parlant très bien le français et l'anglais, désire trouver une situation dans un magasin d'épicerie, ou sur une habitation à sucre comme économe ou gérant, ayant déjà été employé dans cette capacité pendant plusieurs années. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27 m—1

Aux éditeurs de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
AYEZ la bonté d'annoncer dans votre journal, que les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection pour les aldermen du 5ème. district de la 1ère. municipalité:
MM. ANDRE D. DORIOCOURT,
HENRY COLLSON,
BARTHELEMI FLEYTAS.
Une majorité des voteurs du 5ème. district. 15m.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que les personnes suivantes seront soutenues par un grand nombre de votans indépendants, comme aldermen du 5me. district de la Première Municipalité à la prochaine élection.
H. COLSON,
FRED. BUISSON,
BARTHELEMY FLEITAS.
18 m Un grand nombre de Votans.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 26 mars 1839.
CETTE Banque sera fermée Vendredi 29 courant. Les billets qui échéront ce jour-là devront être payés la veille et ceux offers à l'escompte présentés mercredi 27 courant. L. BERNARD,
27 m Caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 26 mars 1839.
CETTE Banque sera fermée le Vendredi-Saint, 29 courant. Les paiemens échus ce jour devront être faits le jour précédent, et les offres d'escompte devront être faites mercredi, le 27 courant.
27 m MARTIN GORDON, Jr., caissier.

AVIS—Banque des Négociants, Nelle. Orléans, 26 mars 1839—Cette Banque sera fermée vendredi, 29 courant. Les notes et billets échéants ce jour là devront être payés le 28 et les offres à l'escompte pour samedi le 30 seront reçues le 28 courant.
W. W. FRAZIER,
27—2 caissier.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE-ORLEANS ET DE NASHVILLE—Mardi, 26 mars 1839.—L'essieu de la seule locomotive que la compagnie pouvait faire marcher s'étant cassé au second voyage en allant aux courses d'aujourd'hui, empêchera le train de chars de partir avant jeudi prochain, temps auquel une autre venant de Philadelphie sera prête pour les courses de jeudi. Les heures de départ seront comme il a été annoncé avant.
27 mars JAMES H. CALDWELL, Président.

SUCCESSION de Alexandre Servant Granjean.—Toutes personnes ayant des réclamations à faire contre ladite succession, ou des comptes à rendre, sont priées de se présenter au soussigné, dans les dix jours qui suivront cet avis AUGUSTE MOLIER,
Exécuteur testamentaire.
27 mars—3 rue St. Louis, No. 78.

AU PUBLIC.

VU que j'ai publié un avis dans l'Abeille du 26 courant, et fait distribuer des affiches, annonçant qu'un nommé Henry Young de Memphis, Ten. m'avait volé dans ma valise une somme d'argent du montant de $4000 et qu'il avait quitté l'hôtel où il logeait sans payer son compte et laissant son baggage derrière lui; je m'estime heureux d'annoncer au public que Henry Young de Memphis maintenant en cette ville et logeant à l'hôtel St. Charles et frère de W. F. Young de Memphis, n'est pas la personne à laquelle j'ai fait allusion dans mon avis; et il n'y a pas de doute que le voleur aura pris ce nom pour mieux échapper à la justice, attendu qu'il est reconnu pour être un vieux délinquant.

J'espère que les journaux qui ont publiés mon avis voudront bien publier le présent, afin que l'infamie attaché au nom du coupable ne retombe point sur celui de l'innocent.

Nlle.-Orléans, 26 mars 1839.
27 m—3 Wm. CHILDERS.

A VENDRE A L'AMIABLE ET PAR OUVRAGE—Une Bibliothèque de plus de 2000 vols., neuf et de seconde main, composée de livres français, anglais, italiens, latins et grecs, variés à l'infini. Ainsi, il s'y trouve des ouvrages d'histoire, de philosophie, de religion, de poésie, de droit naturel, civil et pénal, d'éloquence judiciaire et d'éloquence de la tribune &c.

La plupart de ces volumes réunissent le double prix de la *rareté* et de l'*excellence*, de l'*édition*. Il ne seront exposés en vente qu'un mois au plus.

Rue Royale, entre St. Louis et Conti, No. 119.
27 m—12

EGARÉ OU VOLÉ hier du magasin du soussigné une caisse de lunettes, marqué W. en diamant, 120, par un drayman, se donnant le numéro 561, mais dont on n'a pu trouver le nombre. Toutes informations qui pourraient être données seront reçues avec reconnaissance par F. C. GEORGEN & Co.
27 m—3 76, rue de Chartres.

UNE personne mariée, d'Angleterre, désire trouver une place comme surintendant dans une famille ou un hôtel, ayant une longue expérience dans cet emploi. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27m—1

LE pamphlet des Décisions de la Chambre de Commerce, sont prêts à être livrés aux membres de la Chambre, au bureau, dans les bâtisses de Mr. Museon, rue du Canal. 27m

A VENDRE par Benjamin Lacoste, rue Royale No. 103, entre les rues St. Louis et Conti.—En débarquement du navire Zotoff du Hâvre, un assortiment complet de marchandises telles que, schals à filet, unis et brodés; mantilles à filet; gants longs et courts à filet; mitaines longues et courtes; schals crépon et hernani 4/4, 5/4 et 6/4; schals et voiles mintillon blonde, voiles de crêpe et en gaze, crêpe en pièce de toutes les largeurs; gros de Naples, satins et lustrines, mouchoirs de batiste blancs et couleurs brodés unis, cols en mousseline et en batiste, rubans satins et taffetas depuis No 1 1/2 à 22, ruban de velour noir et couleur, soie à coudre par livre et Lobine, coutil bleu imitation cotonnade; cotonnade, fichus et forte, merinos et serge pour tailleur; ombrelles satins et gros de Naples, foulards en soie, jaconas et gingams unis et à raie, bretelles en gomme, chaussettes en fil et en coton, bas de soie, fil d'Ecosse, filoselle et en coton pour femmes et enfants, chemises en toile, en coton et en jaconas; habillement d'été pour enfants, batiste en fil pour lévite, sardines à l'huile, et toujours en magasin un assortiment complet de vins rouges et blancs. La tout à vendre à des prix très-modérés. 27 mars

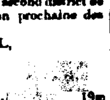
DEUX Chevaux alezan à courte queue échappés de l'écurie hier. Une récompense sera accordée à celui qui les ramènera chez Mr. Jules Leblanc, rue Royale no 113. 27 m—3

GRAINES DE PATATES DOUCE
20 barils à vendre, s'adresser à W. M. DINN,
27 mars 17, rue de la Commune.

SANGSUES—30,000 sangsues de toutes grosseurs, reçues par le Massachusetts, du Havre, et le Columbus, de Marseilles, à vendre depuis 6 1/4 jusqu'à 25 cents, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et Vieille Levée. L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 27 m

CIMENT HYDRAULIQUE & ROMAIN—Plâtre de Paris, toujours en main, à vendre en lots convenables aux acheteurs par
27 m G. BEDFORD, 22, Bienville.

LA Banque du Commerce tire sur Louisville, Cincinnati et St. Louis.
27 m G. O. HALL, caissier.

TRAITES sur New York et Norfolk, Va. payables à N. York, à vendre par KOHN, DARON & Co, 28, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par KOHN, DARON & Co, 28, rue Bienville.
27 mars

CAFE—2500 sacs café de la Havane et St. Yago de Cube, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co,
27 mars 28, rue Bienville.

SUCRE—150 boîtes sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par KOHN, DARON & Co,
27 mars 28, rue Bienville.

PAPIER DE TAPISSERIE—5 caisses couleurs assorties, en débarquement du navire Yazoo, de New York, à vendre par KOHN, DARON & Co,
27 mars 28, rue Bienville.

CORDAGES de Manille, Cables, &c—250 rouleaux cordage de Manille, d'un 10me à 4 pouces de grosseur; 16 do cables et 53 rouleaux chanvre, à vendre par J. B. BAILEY,
27 mars 14, Bienville.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane et principe et moitié espagnols, en magasin et à vendre par J. B. BAILEY,
27 mars 14, Bienville.

CIGARES—300,000 cigares américains en barils de 5000 à vendre à bas prix par
27 m EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

PAPIER—1000 rames papier de différente grandeur, en magasin et à vendre par
27 m EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

MAQUEREAUX—20 barils no. 1, à vendre par EDW. SPRAGUE,
27 m 22, rue de la Douane.

SAVON—1000 caisses et demi do. de Robbins no. 1, et no. 1 extra, en magasin et à vendre par
12 m EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

AIGUILLES—400,000 aiguilles de la fabrique de Hemming & Sons, du no. 1 à 12, en paquets et boîtes dorées; 200 passelacets en belles boîtes dorées, et nombres assortis récemment reçues et à vendre par les soussignés à d'aussi bonnes conditions qu'aucune autre maison dans ce pays.
27 m POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

HUILE DE PALMACHRISTI nos. 1 et 2, récemment reçue et à vendre par DURRIVE & DEBLANC,
27 mars 42 et 43, Nlle. Levée.

HUILE de Spermacéti et de Baleine—20 barriques et barils huile de spermaceti, 20 do. huile de baleine belle qualité, à vendre pour clore une consignation par COIT & Co., 20, Douane—27 m

FERBLANTERIE—5500 boîtes de différentes sortes de marques choisies à vendre par
27 m COIT & Co., 20 Douane.

CLUB DE JOCKEY, COURSES DE LA METAIRIE.
Réunion du printemps.
Second jour—2 Courses.
Mercredi, 27 mars 1839.

Bourse du Club des Jockeys $900—Deux milles.
1. J. F. Miller entre la jument chataine Revanaugh par Bertram de Director, âgée de 4 ans, 100 liv. Habillement rouge et rouge.
2. Duncan Kenner entre le cheval gris Jewess de Luzborough par sir Archy, âgé de 4 ans, 97 liv. Habillement bleu et blanc.
3. F. Duplantier entre la jument grise Rhoderick Dhue de Mectia par Baagdad âgée de 4 ans; 100 liv. Habillement bleu et blanc.
4. J. S. Garrisson entre la jument baie Pollard Brown de Wild Bill par Pacolet âgée de 4 ans; 100 liv. Habillement rouge et Rouge.

2ème. Course
Sweepstakes pour les cavaliers bourgeois membres, d'un des clubs de Jockeys de la New-Orleans. Courses de deux milles; $50 d'entrée. Les propriétaires y ajouteront un morceau d'argenterie de la valeur de $300; 11 souscripteurs.
RICHRD ADAMS, } propriétaires.
JAMES J. GARRISSON,
Les courses commenceront à 1 heure. 27m

TOILE A DRAPS de Russie—15 balles récemment reçues.
Listados—7 caisses listados bleu.
Toile ouvré—2 caisses de différens modèles.
Mouchoirs en toile de Cambrie—1 caisse récemment reçus.
Hameçons—2 caisses hameçons de Kirby.
Cordes de violon—Une caisse de première qualité.
Hock pétillant—Un nouvel assortiment reçu par le navire Zotoff.
Abeynthe—70 caisses abeynthe suisse à vendre par
27 m F. C. GEORGEN & Co., 76 Chartres.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, récemment reçus, et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
27 mars 91, rue de la Commune.

DRAP de grande largeur—2 caisses drap bleu et brun, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
27 mars 91, rue de la Commune.

CHANDELLES ET SAVON—50 caisses chandelles et 200 caisses savon No. 1, en débarquement de la barque John Brower, de Boston, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
27 mars 91, rue de la Commune.

MARCHANDISES imprimées d'un nouveau goût, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
27 mars 91, rue de la Commune.

CASIMIRS—6 caisses récemment reçues et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
27 mars 94, rue de la Commune.

TABAC EN FEUILLE—Quelques boucauts tabac en feuilles pour cigares, qualité supérieure, à vendre par CARMAN & McMAHON,
27 mars 41 et 43, rue Poydras.

CITRONS—909 caisses en bon ordre, à vendre par CARMAN & McMAHON,
27 mars 41 et 43, rue Poydras.

AUX EBENISTES.—Les soussigné offrent en vente une machine à mortoiser patentée.
27 mars CARMAN & McMAHON, 41 et 43, rue Poydras.

FARINE—1700 barils à bord de chalands à vendre par G. DORSEY,
27 m 44, Nlle. Levée.

WHISKEY—350 barils whiskey rectifié en magasin et à vendre par G. DORSEY,
27 m 44, Nouvelle-Levée.

SACS EN PITRE—35 balles en magasin et à vendre par G. DORSEY,
27 m 44, Nouvelle-Levée.

BRIQUES à feu de Pensacole.—20,000 de la fabrique de J. Noviege, à vendre à bas prix en lots convenables aux acheteurs par ED. SPRAGUE,
27 m 22, Douane.

EAU-DE-VIE—30 barils genièvre du pays, 55 barils whiskey de Monongohela de 1re et 2e p. 25 barils eau-de-vie supérieure,
35 do do 2me et 3me preuve,
10 demi-pipes do do
5 quarts barrique do do
10 pipes genièvre de Hollande, à vendre par CARMAN & McMAHON,
27 mars 41 et 43, rue Poydras.

PORC—100 barils porc prime et 66 barils machoires, à vendre par ADAMS & HARTWELL.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié, à vendre par CARMAN & McMAHON,
27 mars 41 et 43, rue Poydras.

BŒUF mess et M. O. en barils et demi-barils, à vendre par ADAMS & HARTWELL.
27 mars

SEL—4500 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités convenables aux acheteurs, ALEX. PARK,
27 mars 85, rue de la Commune.

TRAITES SUR NEW YORK, à courte vue et à 30 et 60 jours, à vendre par
27m ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp

MOUSTIQUAIRES—5 balles à vendre par
29 m COIT & Co., 20 Douane.

MAQUEREAUX—500 fequins à vendre par
27 m COIT & Co, 20 Douane.

PATRONS DE VESTE—2 caisses d'un goût nouveau à vendre par COIT & Co.,
27 m 20, Douane.

PLOMB—700 saumons à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
27m 26, Vieille Levée.

LANGUES de Bœuf—3 demi barriques langues de bœuf à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,
27m 26, Vieille Levée.

BLANC de baleine et huile—Blanc de baleine de New Bedford et autres marques; 19 barriques huile pressée en hiver et en automne blanchie et pressée en hiver, 27 barils huile de tanneur en magasin et à vendre par J. B. BAILEY,
27 m 14, Bienville.

THE, raisins, &c.—250 paquets thé impérial poudre à canon et young-hyson, 300 boîtes raisins MR, 3½ demi de et 400 boîtes raisins muscat; 39 barriques fromage et 100 sacs poivre de Sumatra à vendre par J. B. BAILEY,
27m 14, Bienville.

EAU DE VIE du pays—500 barils genièvre américain, et 40 do eau de vie américaine en magasin et à vendre par J. B. BAILEY,
27m 14 Bienville.

CHANDELLES de suif—400 boîtes de grandeur assortie à vendre par EDW SPRAGUE,
27m 22, rue de la Douane.

BLANC de baleine—100 boîtes de grandeur assortie en débarquement du navire Columbiana à vendre par ED. SPRAGUE,
27m 22, Douane.

HARENGS—400 boîtes harengs écaillés et 100 boîtes No 1, 100 boîtes No 2, en débarquement du navire Columbiana à vendre par EDWARD SPAGUE,
27m 22, rue de la Douane.

SUCRE—45 boucauts qualité supérieure en débarquement du steamer Pekin à vendre par P. H. GALLWEY,
27m 6, rue Conti.

GOUDRON et RESINE—200 barils goudron et 50 do. Resine, en débarquement et à vendre par
27 mars G. BEDFORD, 22, Bienville.

CHARBON—100 tonneaux charbon de Liverpool, à vendre par
27 mars G. BEDFORD, 22 Bienville.

VOLE—M. B. SCHMIDT, prie les personnes à qui l'on pourrait offrir les objets ci-dessous désignés, de les retenir ou d'arrêter la personne qui en serait porteur, attendu que lesdits objets lui ont été soustraits de son magasin vendredi 23 du courant par une femme de couleur de 23 à 26 ans, parlant français et se disant envoyé par une dame de cette ville.

Ces marchandises consistent en 4 pièces de 14 à 15 aunes soieries françaises façonnées de couleurs foncées diverses; 1 pièce do. do. do. noir; 6 mouchoirs de batiste fine à ouvrées sans ourlets; 7 do. do. do. do, garni de dentelles.

Une récompense libérale sera donnée à celui qui fournira des renseignemens certains sur les dits objets. 27 mars—3

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle Orleans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé 'acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain, et ils sont par le présent requis d'assister à ladite assemblée personnellement ou par procuration.
Par ordre de la Direction,
26m J. B. PERRAULT, caissier.

PEINTURE BLANCHE—200 barils no 1, bonne qualité, en débarquement et à vendre par
P. CUSACHS,
Rue de la Vieille Levée, No. 28, entre Bienville et Douane. 26 m

HUILE DE LIN—1000 gallons huile de lin anglaise; 25 cruchons do cuite, en magasin et à vendre par P. CUSACHS,
Rue de la Vieille Levée, No. 28, entre Bienville et Douane. 26 m

MIEL d'abeilles—Quelques barils, en débarquement à vendre par P. CUSACH,
Rue Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.
26 mars

L'HOTEL DES ETRANGERS.
No. 146, RUE DE CHARTRES.
CI-DEVANT tenu par le Sieur Marty, continue d'être ouvert aux voyageurs, avec toute les améliorations dont il était susceptible.
4 mars—1m

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 34.
30, 64, 5, 3, 26, 53, 69, 25, 38, 44, 2, 67.

AUJOURD'HUI.
UN GROS LOT DE $9,000.
☞ BILLETS SEULEMENT $2 50.
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE 35.
Autorisée par la Législature de cet Etat,
Devant être tirée Aujourd'hui 27 mars 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$9,000		$9,000
1 "	2,500		2,500
1 "	1,500		1,500
1 "	1,200		1,200

27,814 lots montant à $119,628
Billets $2 50, moitié $1 25, Quarts 63 c..
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 16, et à l'encoignure des rues St.-Louis et Chartres. 27 m

Numéros sortis au tirage de la Lousiane.
Classe 16.
48, 58, 43, 22, 37, 4, 49, 46, 31, 19, 27, 32.

AUJOURD'HUI
4 LOTS DE $2000 chaque,
FORMANT $12,000.
☞ BILLETS SEULEMENT $4 00.
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1828.
Classe Extra 17, pour 1839.
Sera tirée Mercredi, 27 Mars 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
74 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1 "	$14,000		$13,000
1 "	4,000		4,000
1 "	2,000		2,000
1 "	1,300		1,300
1 "	1,156		1,156

30,316 Lots, montant à $199,309
Billets $4 00, demi $2, quarts $1.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 27m

16, 17, 62, 20, 38, 21, 9, 18, 61, 36, 14, 48,
sont les numéros sortis dans la Loterie des Ecoles Gratuites, Classe Extra No. 54.

UN GROS LOT DE $12,000.
BILLETS SEULEMENT $2 50.
LOTERIE DE LA LOUISIANE CONSOLIDEE.
Classe I.
Sera tirée Mercredi, 27 Mars 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
90 numéros balottés, 16 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$12,000		$12,000
1 "	3,000		3,000
1 "	2,250		2,250
1 "	2,000		2,000
1 "	1,346		1,346
10 "	700		7,000

52,656 Lots, montant à $234,960
Billets $2 50, demi-billets $1 25, quarts de billets 62 1/2 c.
Pour billets seulement ou paquets, s'adresser au directeur, l'Arcade Banks No 8. 26m

DEUX jeunes gens respectables désireraient prendre pension dans une famille parlant français. S'adresser à Mr. W. C. J. au bureau de l'Abeille.

LANCIERS D'ORLEANS
LA compagnie montera à cheval Dimanche prochain, 31 du mois courant, à 7 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, avec armes au complet et en bon ordre pour un exercice à feu. Chaque membre de la compagnie sera muni d'au moins douze cartouches en blanc. La plus grande ponctualité est requise, bonne tenue et bien montés, lieu de réunion place St. Antoine.
Par ordre du capitaine Mondelli.
LEON POMRADE,
26 mars maréchal des logis chef.

ASSOCIATION Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane—Nlle-Orleans, 26 mars 1839. Les bureaux de cette institution seront fermés vendredi prochain, 29 courant, les paiemens de billets échéant ce jour la devront être faits le jour precedent; et les offres pour l'escompte de samedi suivant devront être faites jeudi 28. Par ordre de la Direction.
26 m A. BAUDOUIN, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON—Nlle Orléans 25 mars 1839.—Cette banque sera fermée vendredi, 29 courant. Les billets qui écheront ce jour là devront être payés la veille et ceux offerts à l'escompte présentés mercredi 27 courant.
26m A. LAYET, caissier pro tem.

UNE dame qui professe depuis plusieurs années dans ce pays, désirerait trouver une place dans une famille pour élever des jeunes personnes. S'adresser au bureau de l'Abeille, ou à l'encoignure des rues Condé et Quartier, No. 171. 27 mars—5

UNE personne qui peut dévouer quatre heures dans la journée, désire être employée à écrire et monter des livres, régler des comptes, &c, ou à aucune écriture quelconque. adresse U. C. à ce bureau.
25 mars

COMPAGNIE de l'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nlle-Orléans—25 mars 1839—Cette Banque sera fermée le Vendredi-saint, 29 courant.—Les paiemens qui écherront ce jour devront être fait le jeudi et les offres à l'escompte mercredi prochain.
J. W. HOUSTON,
27m caissier.

LE DR. R. H. COLLIER professeur de phrénologie et cranialogie peut être consulté à l'Hôtel St-Charles sur les dispositions particulières des caractères, à la chambre No. 167. 26 m—3

☞ $50 DE RECOMPENSE.
LA récompense ci-dessus sera donnée à la boîte signe pour les informations qui pourront amener la découverte du conducteur du dray numéroté 1229 (supposé être un faux numéro) qui a pris du magasin Steiglitz, 2 caisses et une balle de marchandises marquées A. 26m L. H. GALE, 63, Commune.

$300 DE RECOMPENSE.
VOL d'environ $4000 en billets de banque. La valise du soussigné a été forcée dans la nuit du 24 courant et le montant ci-dessus en a été volé. La personne que l'on soupçonne est un jeune homme d'environ 22 ou 23 ans, du nom de *Henry Young* de Memphis, Tenn. Le soussigné fit connaissance avec lui à bord du steamer Mediator en descendant la rivière et ils logeaient ensemble dans un Hôtel de cette ville, et on suppose que Young s'est levé pendant la nuit et après avoir pris la clé de la valise dans la poche du pantalon du soussigné, il l'a ouvert et a enlevé son contenu. Ledit individu est parti sans payer aucunement après le vol, laissant son bagage. Ledit Young est d'environ 5 pieds 4 ou 5 pouces de hauteur, et a deux petites blessures au front près l'œil gauche, et deux petites cicatrices sur la joue gauche près de l'oreille, il a de petits yeux et les cheveux noirs, il portait une lévite de drap bleu ou noir, très usé, des pantalons de satinette à carreau et un chapeau de soie noir presque neuf, il avait une épingle à sa chemise sur laquelle était un perroquet tenant une rose à son bec. La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation du voleur et le recouvrement de l'argent ou $150 pour son arrestation seulement. Toute information relativement à l'individu ci-dessus sera reçues avec reconnaissance par le soussigné en cette ville en adressant comme suit.
WILLIAM CHILDERS,
Aux soins de Dunn Brownson & co. N. O.

P. S. Les éditeurs de journaux sont priés de donner une insertion à l'avis ci-dessus et la police des endroits où cette avis viendra à leur connaissance est priée d'être sur l'alerte.

DESCRIPTION DES BILLETS
$1250 en billets de 5 de la Nlle. Orléans, tous appartenant à la même banque, mais dont le soussigné ne se rappelle pas le nom. Ces billets étaient divisés en 5 billets de $250 chaque et étaient marqués John Ridge.

Tou 5 billets de $100 de la Banque des Etats Unis, payables à John Ross ou à ordre et signés par N. Biddle, le paquet était marque Lovely Rogers.

Environ $600 en billets des Arkansas payables à Fayetteville, branche de la Banque d'Etat, $150 ou $100 étaient en billets de l'Alabama, payable à Decatur, ce paquet était marqué Geo. H. Hermage.

Environ $700 en billets des E. U. en billets de $20, le paquet n'était point marqué.

$250 en billets de banque de la Nlle Orleans, tels que cideaux, le paquet était marqué Lovely Rogers.

$900 en billets des E U partie payables à John Ross ou ordre et presque tous en billets de $100, le paquet était marqué John A. Bell.

Cet argent avait été donné au soussigné par les différens individus dont les noms sont ci-dessus pour l'achat de marchandises. La description des billets est donnée aussi correctement qu'il peut s'en rappeler.
26m W. C.

DEMANDE—Une dame française (porteur de son diplôme de l'Université de Paris) enseignant le français, l'anglais et la musique, désire trouver une situation dans une famille particulière (hors ville) pour être chargée de l'education de plusieurs jeunes personnes.

S'adresser pour les renseignemens à Mr. le Docteur Lambert, rue de Chartres, No. 241, et au bureau de l'Abeille. 19 mars—6

POST NOTES du Mississipi et des Banques de la rivière pris à bon compte au magasin de liqueurs de J. DE CORDOVA & Co
109, Nlle Levée, entre Julie et St. Joseph.
Où ils offrent en vente 20 demi-pipes et 100 barils genièvre; 10 demi pipes et 130 barils eau de vie; 30 barriques rum de bon goût, 40 caisses preuve, esprits neutres, absynthe, liqueurs &c. 26m

SIROP D'HABITATION.—34 barils, de première qualité, en magasin et à vendre par
26m P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

SALLE SAINT LOUIS.
Grande Soirée Musicale donnée par
Mme. GUIRAUD,
Le Lundi, 1er. Avril, à 7 heures précises.
LE programme composé de noms d'artistes distingués paraîtra sous peu de jours.
On trouvera des billets chez MM. Johns & Co.; Brocard & Norès, Casey, Brusle & Lesseps, Alfred Moret et Mme. Guiraud, rue Bourbon, No. 280.
Billets. $1 50. 26 m—3

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.

Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)
CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.

Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fév—3m

N. B. Les Vendredis et Samedis de chaque semaine sont réservés aux personnes de couleur, jusqu'à la clôture de l'exhibition, qui aura lieu prochainement.

GRANDE ATTRACTION.
M. GILLER informe respectueusement le public que la célèbre statue de CLEOPATRE, reine d'Egypte, qui a été exposée dans les plus grandes villes de l'Union et a été visitée par plusieurs milliers de personnes, vient d'arriver en cette ville. Elle pourra être vue pour quelque temps seulement, depuis 9 heures A. M., jusqu'à 9 P. M., au No. 43, rue d'Orléans, en face du Théâtre d'Orléans.

L'exhibition sera ouverte pour les dames exclusivement, depuis midi jusqu'à 2 heures P. M. chaque jour.
Prix d'entrée 50 cents.
Billets pour la saison $1 00
16 mars—tf

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS.
EXECUTE PAR
MM. PHILASTRE ET CAMBON,
Peintres des décors du Grand Opéra et des menus plaisirs du Roi.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public que le Panorama de Paris sera visible, à dater du Vendredi, 15 Mars courant.

L'établissement est situé en face du Théâtre Saint-Charles, et sera ouvert tous les jours, depuis le matin jusqu'à la nuit.

Diverses améliorations ayant été faites, l'illusion est maintenant plus complète que jamais.
Prix d'entrée $ 1.
Moitié prix pour les enfans au-dessous de 10 ans, et les domestiques.
Abonnemens à raison de $5 pour toute la saison.
Les anciens abonnemens continuent toujours.
14m BILFELDT & LANSOT.

L'ACADEMIE DE DANSE De Mr J. DEVOTI, est transportée dans la Salle de Bal d'Orléans.
Les leçons particulières auront lieu dans le cours de la journée.
Les leçons de classe le soir, le lundi, mercredi et vendredi.
Les personnes qui trouveront Mr. Dévoti absent de chez lui, sont priées d'écrire leurs noms sur l'ardoise qui sera placée à la porte de la salle. 7m

DRAPS DE BILLARD, Queues et Billes, à vendre par CHATELANAT,
Rue Gravier au-dessous de l'Hôtel St-Charles
26 fév—2

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE—Perdu hier à 3 heures et demie en débarquant du bateau-à-vapeur Levant et de là en allant à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, un rouleau de billets de Banque contenant la somme de $1,130. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la rapportera au no. 11, rue Conti. 22 m

AVIS—Les personnes qui ont donné leur démission de la Compagnie des Gardes d'Orléans sont priés de remettre au soussigné les fusils qu'ils ont reçu de l'Etat, attendu qu'il est responsable et qu'en le faisant elles lui éviteront des désagrémens. Celles à qui la compagnie doit, sont prièes de lui presenter leurs comptes pour être payes.
PAUL BERTUS,
22m—6 Capitaine des Gardes d'Orléans.

CONSULAT DE LA SUEDE ET DE LA NORVEGE.
SI Charles Jerker Tholander, alias Charles Eric Tholander, natif de Stockholm, est encore vivant et réside dans cet Etat ou cette ville, il est prié de le faire connaître à ce bureau, ou des communications intéressantes lui seront faites.

Toutes informations qui pourraient être obtenues de la personnes ci dessus ou sa mort, seront reçues avec reconnaissance.
Nlle.-Orléans, 20 mars 1839.
21m DIED MEISEGAES, V. consul.

A VENDRE—Une paire d'ours du pays, mâle et femelle, agés d'un an, parfaitement apprivoisés. S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à Mr. GUIGNARD, rue Condé, No. 35. 23m—4

FER de Suède et d'Angleterre—Les soussignés reçoivent par la goelette Oscar de Stockholm, 114 tonneaux fer de Suède de toute grosseur, aussi en magasin, un assortiment complet de fer anglais, ainsi qu'un assortiment de marchandises de différentes sortes qu'ils offrent à vendre à des termes avantageux. Les marchands de campagne sont invités à venir les visiter. PRIESTLY & BEIN,
21 m 82, Vieille Levée.

$500 DE RECOMPENSE—Le magasin de MM. Bush & Elmer, du Port Gibson Mississipi, a été enfoncé dans la nuit du 13 courant, et l'on y a enlevé des montres, bijoux et autres marchandises, à un montant considérable, parmi lesquels objets se trouvent les suivans

Une montre en or, patent lever, cadran en argent, le dos ouvragé, les côtés et le cadran richement enchassé; l'on ne se rappelle pas du numéro.

Une montre de chasse en or, de Lépine (montre de dame), manufacturée par J. G. Hyde & Sons, No 1672.

Une montre en or à levier, cadran d'or, la vitre cassée et une aiguille crochie.

Une montre en or et de dame de Lépine, dos en chasse et bâtiment mince.

Trois montres en or à levier, cadran de porcelaine, dont on ne se rappelle pas les numéros.

Deux montres en argent (*Independant Seconds*) de chasse, fabriquées par D. Peyrot & Co, Nos 6324 et 6328.

Trois montres en argent à levier, double boîtiers, fabriquées par Johnson, dont on ne se rappelle pas les numéros.

Quatre belles chaînes en or fob.

Quatre ou cinq beaux gardes-montres en or, un desquels a une agrafe en forme de main.

Quatre-vingt ou cent épingles de différentes façons, et environ autant d'anneaux.

Trois setts belles bouches d'oreilles en or et setts de Chrystal.

Trois do do do Jais.

Une paire de boucles d'oreilles en argent filagré.

Trois crayons en or et un avec un sett de cornaline.

Six pièces mouchoirs de poche en soie.

Deux de Velour de soie.

Un do Drap noir de teinte teinte.

La récompense ci-dessus sera donnée pour le recouvrement des effets volés et l'arrestation des voleurs, ou $300 pour le recouvrement des effets seulement. S'adresser à MERRIFIELD, PIERSON & Co,
22m—1e 82, rue de la Commune.

BANQUE DES AMELIORATIONS
Nlle.-Orléans, ce 19 mars 1839.
EN vertu de la section quatre de la chartre d'incorporation, la direction de cette institution dans sa séance de ce jour a résolu, que la balance due sur actions sera payée comme suit
La moitié le 20 avril prochain et l'autre moitié le 19 juin suivant. Par ordre,
21m L. BERNARD, caissier par int.

ON a besoin de 12 nègres pour conduire des bœufs, à qui l'on donnera des gages libéraux.—S'adresser sur l'habitation de M. Pandels, près des Barracks.
20 m

A VENDRE—Un superbe carosse pour une famille avec les harnais complets, ayant été mis en usage pendant quelque temps seulement il sera vendu à bas prix au Louisiana Carriage Repository, no. 13 et 14, rue Royale. 19m

W. S. WATERMAN, Encanteurs et Marchand à Commission, No. 12, rue de Chartres, (récemment occupée par Robeson et Sewall) où il sera prêt à recevoir les ordres pour ventes de propriétés immobilières, nègres, cargaisons de batimens, meubles de ménage et marchandises de toutes descriptions.

Les jours de vente, les mardi, jeudi et samedi.

Les personnes qui désireraient faire vendre quelques marchandises, voudront bien les envoyer la veille du jour d'encan. 19 mars

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS—Nlle Orléans, 15 mars 1839.—L'élection par les actionnaires de six Directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au Bureau de la Compagnie, lundi, 1er. avril 1839, de 10 heures du matin à 2 heures P. M. Par ordre de la Direction.
16 m J. A. DUREL, Sec

BANQUE DE LA CITE—Nouvelle Orléans, 15 mars 1839.—Cette institution achète des traites sur le Nord des Etats-Unis.
16 mars R. T. PALFREY, caissier

MARCHANDISES DU PRINTEMPS—Le soussignés reçoivent par le Sidney de Liverpool 14 caisses mousselines de goût, consistant en satins raie et carreaux à dardis, rubans à carreaux et à raie, qu'ils offrent en vente. BARBER BRO. & Co,
15m 17, place de la Bourse, entre St. Louis et Conti

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1839.
LES actionnaires de la compagnie de Navigation d'Orléans, sont notifiés par les présentes qu'une assemblée spéciale sera tenue dans les bureaux de la compagnie, No. 190 rue du Bassin Lundi 25 de ce mois, à 5 heures du soir, pour délibérer sur les affaires générales de cette institution.
Par ordre de la Direction.
9 m—16 GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

POUR LOUISVILLE—Le superbe bateau à vapeur AMBASSADOR, capt. J. J. James, partira positivement pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires dimanche 31 courant, à 10 a. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier ou à
LAWRENCE & LEGENDRE,
27 m 26 et 29, Nlle-Levée.

POUR LA RIVIERE WABASH—Le bateau-à-vapeur CAMP LOGHER, capitaine W. Cony, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi 27 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE, SHANNON & BRO.,
26 m 57, Magasins.

POUR FORT TOWSON, Jonesborough, Fulton, Port Caddo, Texas et Shreveport et les ports intermédiaires. Le paquebot à vapeur ECHO, capitaine Edwards est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira jeudi soir, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Girod ou à
STEWART COBB & co.
15, Nlle. Levée.
Les dettes contractées par l'équipage, sans une ordre du capitaine ne seront point payées. 26m—3

POUR CINCINNATI—Le beau bateau-à-vapeur ADRIATIC, capitaine Perry, sera prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, demain matin et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à bord au quai de la rue Girod, ou à
20m JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras

A VENDRE—La goelette HENRY, doublée et chevillée en cuivre, au port de 108 tonneaux, tirant peu d'eau et ayant été bâtie pour les voyages du Texas; elle a deux chambres séparées et de beaux emménagemens pour 40 passagers. Pour les conditions, s'adresser à
27 mars GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

POUR BALTIMORE—Le beau brick A 1, fin voilier CATHARINE, capitaine Pesper, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus le 1er avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GEORGE BEDFORD,
27 mars 22, Bienville.

POUR BALTIMORE—Le beau brick A. 1, ANGOLA, capitaine Berring, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre la valeur de 75 boucauts. S'adresser à GEO. BEDFORD,
27 mars 22, rue Bienville.

POUR CHARLESTON—La belle goelette THAMES, capitaine Sawer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD, 22, Bienville. 27 mars

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots entre la Louisiane et New-York—Le superbe beau paquebot YAZOO, capitaine Trask, partira le 30 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
27 mars JAMES B. HULLIN, 74, Camp.

POUR NEW-YORK—Paquebot du 1 du mois prochain—Ligne de paquebots entre la Louisiane et N. York—Le beau navire paquebot A. 1. MISSISSIPPI, capt. Beebe, partira comme ci-dessus, et sera prêt à prendre du fret dans 2 ou 3 jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux légumes ou à
JAMES B. HULLIN, 74, Camp.

☞ Le navire paquebot LOUISVILLE, capitaine Allen, suivra le Mississippi le samedi suivant. 27 m

POUR NEW-YORK—Passage seulement.—Le brick A. 1, WILLINSLEY, capitaine Churchill, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. S'adresser à bord ou à EDWARD A. BRIDGE.
27 mars 60, rue Gravier.

POUR LA VERA-CRUZ—La goelette WATER WITCH, capt. Arnoux, partira positivement pour le dit port, jeudi 28 du courant, elle peut recevoir encore un peu de fret et quelques passagers, s'adresser pour les conditions, à
A. CAPDEVIELLE & Co,
27 m 19, rue Toulouse.

FRETER—Le brick A. 1 OTRANTO, capt. Fowler, est maintenant prêt à charger Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.—26 m

POUR BOSTON—La belle goelette A 1 AUSTIN, capt. Sylvester, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à EDW. A. BRIDGE.
26 mars 60, rue Gravier.

POUR HARTFORD, (Connecticut.)
Le beau brick [illegible] capt. [illegible], ayant une partie de sa cargaison engagé peut prendre environ 10 passagers. S'adresser à bord au pied de la 12e seconde municipalité ou à
WILLIAM G. HEWES & Co,
26 m rue Natchez.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot PASTORA, capt. Farwell, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement jeudi, 28 courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
R. GRONING & Co.
26 m

POUR VERA CRUZ—La goelette fin voilière G. H. WETTER, capitaine Delaville, ayant une partie de son chargement engagée partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou la balance ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue St. Pierre, ou à
26 m CUCULLU LAPEYRE & Co.

POUR BALTIMORE—La belle goelette MOKENA, capitaine Butter, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à
25m KIDDER & HEAD, 24, Poydras.

POUR VERA-CRUZ—La jolie barque de 1re classe E M, actuellement en charge peut encore prendre une vingtaine tonneaux de fret, le navire sera en tous cas promptement expédie. S'adresser à F. PERRET,
25 mars—3 59, rue Toulouse.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard & Co—Le navire paquebot A. 1, COLUMBIANA, capitaine Geo. Barker, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue St. Joseph, ou à
25 mars J. A. MERRILL & Co. 52 Camp.

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier HISTORIAN, capitaine Jinker, peut prendre 500 barils de fret. Pour les conditions ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
23 m 93, Commune.

POUR NEW YORK—Le superbe brick neuf CAUCASSIAN, capitaine Vose, sera expédié sous peu. Pour passage seulement s'adresser à L. H. GALE,
23 mars 93, rue de la Commune.

POUR LINN'S ET LIMITS POINT, (Texas)—La goelette fine voilière LONE, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira le 28 courant. Pour la balance ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à E. & J. ANDREWS, 23m 32, Gravier.

POUR LA VERA CRUZ—La goelette ALEXANDER WASHINGTON, capt Dearborn, ayant une partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira positivement jeudi prochain pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser au capitaine à bord, au bas de la rue Jefferson ou à
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
23 mars 9, rue Toulouse.

POUR VERA CRUZ—Le beau brick COMET, fin voilier, double et chevillé en cuivre, capitaine Alexs, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emmenagemens pour 20 passagers, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre ou à
CUCULLU LAPEYRE & Co,
23 m 27, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot RUBICON, capitaine Rogers, partira pour cette destination le 1er avril. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST,
23 m—13 6, rue Royale.

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier EVERETT, capitaine Fitch, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira du 5 au 10 Avril prochain. Pour balance du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à
22 m J. B. JUETTE, 54, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TALMA, capitaine J. Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Il prendra des passagers et environ 300 balles coton. S'adresser à F. PERRET, ou à
JAMES DILLINGHAM,
23m—6 118, rue Royale, ou au capitaine à bord

DEMANDE D'UN BATIMENT—On a besoin d'un bâtiment de première classe doublé et chevillé en cuivre, pour prendre une cargaison à Matanzas et aller en Europe. Il devra être capable de prendre environ 1800 boites de sucre. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co
21 mars rue Royale.

ON a besoin d'un bâtiment qui pourrait porter 250 ou 300 boucauts pour charger dans le haut de la rivière. S'adresser à
WM. C. TOMPKINS & Co,
21 m 91, rue de la Commune

POUR NEW-YORK—La goelette de 1re classe MARION, capt William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
21 m EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR NEW-YORK—Le navire A. 1. CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci-dessus sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
21 mars 93, rue de la Commune.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui 27 du courant à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour cèder divers comptes,
40 barriques vin de Bordeaux,
40 do do de Marseille,
100 caisses vin de Médoc,
200 paniers anisette de Bordeaux, &c. 27 mars

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Meubles à l'encan sans réserve.
AUJOURD'HUI, Mercredi, 27 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue Dauphine, entre les rues Dumaine et St. Philippe, il sera vendu les meubles meublant de ladite maison, consistant en bois de lits d'acajou, armoires, tables, glaces, chaises, matelats, lits et beaucoup d'autres meubles.
Conditions comptant, 27 mars

PAR J. LEVY.
Coton endommagé.
IL sera vendu cet après midi, à 4 heures et demie, à la Presse à Coton de l'Union, pour le compte de qui il appartiendra,
80 Balles Coton endommagé. 27 mars

CAFÉ ENDOMAGÉ, à vendre à l'encan, sous l'inspection des gardiens du port:
Il sera vendu, 29 mars 1839, à 4 heures P. M. au no. 64, rue du Commerce, au plus haut enchérisseur, 30 sacs café endommagés à bord du brick William Henry, pendant son voyage de Philadelphie à ce port, pour le compte de qui il appartiendra.
27m

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis, No. 13.
IL sera vendu jeudi prochain, 28 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
La goélette fine voilière WILLIAM & MARY, du port de 76 56-95 tonneaux telle qu'elle est maintenant vis-à-vis la rue Jefferson, l'inventaire peut-être examiné au bureau des encanteurs et sera exposé à la Bourse le jour de la vente. Conditions—comptant. 26 mars

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de propriété de valeur.
IL sera vendu samedi, 6 avril, à 1 heure, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
Les cinq maison de valeur à quatre étages en briques, formant l'encoignure des rues Chartres et Douane et désignées sur le plan comme numéros 30, 26, 24 et 22.

Le lot no. 30 forme l'encoignure sud est de la rue Chartres et Douane et mesure 22 pieds 11 pouces de face à la rue Chartres, sur 65 pieds 3 pouces et 9 lignes de profondeur.

Le lot no. 26 joint le no. 30 et mesure 22 pieds 1 pouce de face sur la même profondeur.

Le lot no. 24 joint le no. 26 et mesure 22 pieds 2 pouces de face sur la même profondeur.

Le lot no. 22 joint le no 24 et mesure 22 pieds 8 pouces 7 lignes de face, sur la même profondeur.

Les magasins ci-dessus sont loués à des négocians très respectables et ponctuels qui désirent renouveller leur baux qui expireront le 1er novembre prochain. Il y a un hypothèque sur propriété de $60,000 qui peut être partagé en sommes égales sur chaque magasins savoir, $12,000 qui peut être renouvellé pour 3 ou 5 ans de 1er mai prochain, à 8 pour cent d'intérêt, payable semi annuellement. La balance, un tiers comptant; un tiers dans un an, et un tiers dans deux ans, en donnant des billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque; et si ils ne sont point payés à maturité ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, sans cependant que cette clause n'autorise l'acquéreur à en retarder le paiement.

La propriété ci-dessus est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner une plus grande description, l'on pourra voir le plan qui sera exhibé le jour de la vente à la Bourse.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, not. pub. au frais des acquéreurs.

La propriété ci-dessus sera vendue à vente privée si l'on s'adresse avant le jour de la vente 26m

PROPRIÉTÉS DE VALEUR A VENDRE.
IL sera vendu mercredi, 27 courant, à 1 heure de l'après-midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après décrites, sous un ordre émané de l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane et du consentement des parties. La vente sera positive sans réserve:

No. 1. UN LOT DE TERRE et une maison en briques à quatre étages et cuisines, situées près du théâtre de la rue St. Charles. Le lot mesure 23 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la rue St. Charles, sur 78 pieds 10 pouces de profondeur, et les bâtisses sont maintenant louées jusqu'au mois de novembre 1839, à $2400 et de cette date, au mois de novembre 1840, à $3300 par an, payables tous les mois.

Conditions—$2000 comptant; $4,5000 payables le 19 juin 1840 et la balance à deux et trois ans de crédit.

No. 2—Joignant le No. 1, sur la rue St. Charles, a les mêmes dimensions que le No. 1 et les mêmes bâtisses qui sont louées jusqu'au 31 octobre 1839, à $2000 par an, payables tous les mois. Conditions les mêmes que pour le No 1.

No. 3—est voisin de l'encoignure des rues Poydras et St. Charles et mesure 24 pieds 1 pouce sur la rue St. Charles et court en arrière 78 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—$1000 comptant; $4219 payables le 19 juin 1840 et la balance à deux et trois ans de crédit.

No. 4—forme l'encoignure des rues Poydras et St. Charles, ayant 24 pieds sur la dernière et 78 pieds 10 pouces de profondeur sur la rue Poydras. Conditions les mêmes que pour le No. 3.

No. 5—sur la rue Poydras entre les rues du Camp et St. Charles, mesure 24 pieds 6 pouces sur la rue Poydras et 95 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—$500 comptant, $4477.63 payables le 19 mars 1840, et la balance à 2 et 3 ans de crédit.

No. 6—joint le No. 5 et a les mêmes dimensions. Conditions $500 comptant; $3944 50 cents payables le 19 mars 1840, la balance à 2 et 3 ans de crédit.

☞ Les billets devront être endossés à satisfaction et portant hypothèque; et s'ils ne sont point payés à leur échéance ils porteront un intérêt de 10 pour cent, sans que pour cela on ait le droit d'en retarder le paiement. Sur les lots Nos. 3, 4, 5 et 6 se trouvent trois vieilles maisons, comme on le verra sur le plan desdites propriétés; mais elles ne seront d'aucune avantage vu que par la division des lots Nos. 3, 4, 5, et 6, ces bâtisses devront être démolies.

Aussi, en même temps et au même lieu, il sera vendu sans reserve, pour clore une affaire et du consentement des parties, les propriétés ci après décrites, situées dans l'îlet formé par les rues Gravier, Cirque, Poydras et Philippe, tels que désignés sur un plan tiré par E. H. Springbett le 7 mars 1839, savoir:

Le no. 1, est situé à l'encoignure des rues Gravier, et Cirque, et mesure environ 23 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier, et court sur le derrière de 100 pieds de profondeur sur la rue du Cirque.

Le No 2, joint le no. 1, et mesure 22 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la rue Gravier, et 20 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 100 pieds sur la ligne joignant le no. 1, et 99 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne joignant le no. 3.

Ces lots seront vendus ensemble. Il se trouve sur ces lots une bâtisse en bois très solide et qui est maintenant louée à $70 par mois.

Le no. 3, mesure 22 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, et 20 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 99 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne qui joint le no. 2, et 99 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne qui joint le no. 4.

Le no. 4, mesure 22 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, sur 20 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 99 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne qui joint le no. 3 et 98 pieds 8 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne.

Le no 5, mesure 29 pieds 1 pouce et 3/4 sur la rue du Cirque, et environ 86 pieds 9 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 80 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne d'en haut, et 81 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne d'en bas du dit lot.

Conditions—Les billets des acquéreurs devront être fournis à 1 et 2 ans de crédit, à dater du moment de la vente, endossés à satisfaction et portant hypothèque, s'ils ne sont point payés à leur échéance ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, sans que pour cela on puisse en retarder le paiement. 25 m

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de café endommagé.
IL sera vendu mercredi, 27 du courant à 11 heures du matin, au no 63, rue Gravier
136 sacs café, porté et endommagé à bord du brick Luna, capt. A. S. Hallet, de la Havane, et à vendre par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant 25m

PAR P. E. TRICOU.
JEUDI prochain, 28 courant à midi précis, à la Bourse, rue St. Louis, il sera vendu
LOUISE, négresse, âgée d'environ 35 ans un peu cuisinière, blanchisseuse et répasseuse, parlant français et anglais.
FANNY, négresse, âgée d'environ 30 ans, un peu cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière, parlant anglais et comprenant un peu le français.
Toutes deux garanties des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: 6 et 12 mois de crédit pour billets portant hypothèque, et endossés à la satisfaction du vendeur.
Les actes de vente seront passés chez J. Segbers, not. aux frais des acquéreurs. 25 m

PAR HEWLETT & CENAS
IL sera vendu mercredi, 27 courant, à 4 1/2 heures p. m. au magasin de Mr. Tilghman, dans la rue Union, entre St-Charles et Carondelet—
Environ 100 sacs sel des îles turques et une quantité de longues pointes, clous et broquettes, un peu endommagées par le feu et vendus pour le compte de qui il appartiendra. Conditions, comptant 23 m

QUARTIERS-GENERAUX.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1839.
Ordre général—No. 2
Le gouverneur et commandant en chef a nommé les personnes suivantes pour ses aides-de-camps,
HILARY B. CENAS,
LUCIEN HERMANN,
Par ordre du commandant en chef.
PERSIFOR F. SMITH,
1 mars Adjudant et Inspecteur.

ESSENCE de térébentine, 25 barils en débarquement du navire Caroline et à vendre par
P. CUSACHS, rue Vieille Levée No. 28, entre Bienville et Douane. 26m

---

Feuilleton.

Des exigences typographiques nous forcent à remettre à un prochain numéro, la suite de notre feuilleton sur Royer-Collard.

THEATRE.
LE JOUEUR,
Drame en cinq actes, par V. Ducange.

Plus que personne, nous aimons à rendre à l'administration du théâtre une justice qu'elle a souvent méritée. La reprise de *Robert le Diable* et de quelques autres opéras, le *Domino Noir*, le *Bourgeois de Gand*, et un assez grand nombre de pièces nouvelles montées avec soin, et exécutées avec ensemble [illegible] talent, sont des titres à la reconnaissance [illegible] public et que le public n'a point oubliés [illegible] théâtre nous semble engagé, [illegible] dans une voie glissante, où le [illegible] compagnie. Il a quitté [illegible] de l'opéra pour [illegible] le drame [illegible] du public [illegible] vérité ses acteurs [illegible] a fait sur le *Tartufe* [illegible] en règle. L'affaire a été [illegible] le dire et le grand homme n'en [illegible] horriblement mutilé. Un n'osait plus rire [illegible] tant on avait pitié de l'auteur.

Il est vrai que par compensation on a beaucoup ri dimanche dernier à la représentation du *Joueur*, ce drame qui, d'ordinaire, fait tant pleurer. C'est qu'il est certaines pièces aux quelles la médiocrité est funeste, et le *Joueur* est une de ces pièces là.

Pour notre part, nous aimons avant tout la haute comédie et le drame, lorsqu'ils sont joués d'une manière convenable, mais nous ne savons rien non plus de plus horrible, lorsqu'ils tombent entre les mains de ceux dont les études et le talent se sont dirigés ailleurs que la troupe du théâtre français, assez riche d'ailleurs, en acteurs lyriques, est incapable, telle qu'elle est composée aujourd'hui, d'aborder les grandes pièces à caractères. Perrin qui est loin d'être bien placé partout, et dont le talent ne peut sortir d'un certain cercle, enfin Mlle Mana, qui compte de belles créations, mais plutôt dans le drame vaudeville que dans le drame sont les seules personnes de la troupe, capables de jouer aujourd'hui le drame moderne. Nous ne parlons point de la haute comédie: à ceux aussi bien qu'aux autres elle devrait être expressément défendue.

Victor Ducange n'a pas été plus épargné que Molière. La profanation a été moins grande sans doute mais la cruauté a été la même.

Madame Closel jouait le rôle de M. Germany. Elle a été singulièrement froide. La prose de V. Ducange n'a pas été plus heureuse avec elle que la poésie de Molière. Cette prose, dans sa bouche, nous faisait l'effet de vers alexandrins médiocrement alignés sur une ardoise. Pour jouer un tel rôle, il faut de l'abandon et de la verve; il faut que l'actrice fasse place à la femme. Or, rien n'émeut Madame Closel, où si elle ne sort de son calme habituel que pour se livrer à des explosions dramatiques, qui sont autant en dehors de la nature qu'une réserve glaciale.

Perrin ne nous a point fait plaisir dans le rôle principal. Il a eu quelques bons moments au dernier acte, mais il nous a semblé que Georges le mendiant ne se souvenait pas assez de Georges de Germany. On est du reconnaître le gentilhomme à travers les haillons du vagabond. Mathieu a été mauvais dans le rôle de Warner, qui, selon nous, était tout-à-fait dans les moyens de Fay. Mathieu, qui est un de nos acteurs de prédilection, paraissait tout aussi embarrassé dans son rôle de roué, que dans la versification de Molière. Quand donc cessera-t-on de le condamner à des emplois qui sont en dehors de son talent. Hâtons nous de le dire cependant, la grande scène des deux joueurs qui se retrouvent et forment de nouveaux projets, a été bien comprise et bien rendue.

Quant à Mme. Mathieu, Melle. Maria et Neveu, chargés de rôles secondaires, ils ont été au-dessous du médiocre. Nous avons regretté toutefois que Mlle. Maria ne fut point chargée du rôle de Mme. de Germany.

POÉSIE.

La pièce de vers que nous publions aujourd'hui, est d'un créole, et forme presque un petit poème. L'idée en est heureuse et le cadre fort bien choisi. L'auteur suppose qu'un jeune homme rêve qu'il est devenu vieux, et qu'un pied dans la tombe, il jette un long regard sur sa vie passée, vie qui fut semée de fautes et d'erreurs. Avant de rendre son corps à la terre et son âme au créateur, il s'interroge sévèrement et se demande s'il n'eut pas pu faire un meilleur emploi de sa jeunesse. Et, lorsque arrivé à la fin de cet examen consciencieux, il voit quel en est le résultat, il tremble et courbe la tête. Heureusement que lorsque le rêve et par conséquent le poème touchent à leur fin, le rêveur se réveille en s'écriant:
Dieu quel horrible rêve!

Sous cette fine allégorie il y a une excellente leçon, développée du reste avec beaucoup de fraîcheur, de facilité, et rehaussée souvent par un grand bonheur d'idées et d'expressions. Nous félicitons sincèrement l'auteur d'avoir donné une morale à son œuvre. C'est dignement comprendre la mission du poète, le prêtre des idées sociales et dont la mission est de faire arriver la saine philosophie jusqu'au cœur de l'homme, en traduisant les dogmes en sentimens et en images.

LA NUIT PORTE CONSEIL.

Le fleuve dans sa plainte sur la plage,
De prompts éclairs sillonnaient l'horizon;
Le vent du Sud agitait le feuillage,
Les chênes hurlaient autour de la maison;
Au fond du ciel la lune, pâle et sombre,
Disparaissait comme un vaisseau qui sombre,
Du long bruits sourds gémissaient dans les bois
Comme les sons d'une mourante voix.
Bientôt, partant du clocher catholique,
Comme le glas d'un morne enterrement,
Du vieux cadran la voix mélancolique
Douze fois pousse un long gémissement....
Minuit! minuit!.... la plus triste des heures
Où tout repose aux humaines demeures.
Seul, dévoré du cancer du remord,
Veille un vieillard que demande la mort.
Au dernier son de la voix métallique
Le moribond de crainte a frissonné;
Il lève au ciel un œil mélancolique,
Comme un coupable à mourir condamné,
Et sur son cœur portant sa main tremblante
Il dit ces mots d'une voix émue et lente:
Minuit! minuit!.... O tristes tintemens
Vous m'annoncez mes suprêmes momens!
Vous m'annoncez que chaque heure sur terre
Est à mon âge un pas vers le tombeau.
Il me faut donc, délaissé, solitaire,
Voir de mes jours s'éteindre le flambeau!
C'est là la vie: un songe, un météore
Qui brille à peine, et bientôt s'évapore.
Homme maudit, fils d'Adam c'est ton sort.
Un jour qui fuit; après, la nuit, la mort.
Ah! puisqu'il faut que, sans laisser la trace
D'un nom connu parmi ceux d'ici-bas,
Inglorieux, je m'éclipse et je passe;
Victime aussi d'un vulgaire trépas;
Puisque je n'ai même pas l'Espérance,
Qui des mourans adoucit la souffrance
En leur montrant au delà de la mort,
Un sûr asile où l'on revit encor,
Vers le lointain de ma vie écoulée,
A l'horizon de mes plus jeunes ans
Oh! reportons mon âme inconsolée;
Buvons, buvons l'oubli des maux présens.
L'aspect riant de la verte jeunesse
Apporte un baume aux maux de la vieillesse;
Il est si doux de se voir rajeunir
A ce miroir flatteur du souvenir!
Oui, de ma vie ouvrons encor la porte,
Et renaissons au moment de mourir.

Comme un parfum que le zéphyr emporte,
Comme une brise, un doux chant, un soupir,
Comme le flot qui passe sur la grève,
Comme le vol de l'oiseau, comme un rêve,
Comme au printemps l'aurore d'un beau jour,
Ma fraîche enfance a passé sans retour.

Heureux plus tard près d'une chaste amie,
Mon front front posé sur ses genoux,
De sa voix pure écoutant l'harmonie,
Et savourant le miel des propos doux,
N'ai-je donc pu, l'aimant, adoré d'elle,
A mon bonheur rester toujours fidèle!
Si doux était son grand œil espagnol!
Si doux était son chant de rossignol!
Son cœur était si chaste et si candide
Et plein pour moi de tant d'amour perfide!
Comme un lac pur ce cœur était limpide,
Et mon regard lisait si bien au fond!

Ce fut au soir.... soir de fête frivole,
Sous les lambris d'un bal étincelant,
Que je te vis, bayadère créole,
Le rouge au front, le regard brulant,
Le pied plus prompt qu'une aile d'oiseau-mouche,
Un souris d'ange aux roses de ta bouche,
Fuir, en valsant, à travers les rescifs
De cette mer, la foule aux flots massifs.
Elle passait comme une flèche en flamme;
L'œil avait peine à la suivre en son vol,
Elle passait mettant le feu dans l'âme,
Insoucieuse et penchant son beau col.

Soudain l'orchestre altéra sa mesure;
Alors la valse aussi changea d'allure,
Elle se fit lente, et son mouvement
Se cadença sur le mode allemand,
Alors le cœur de la jeune valseuse
Se mariant à ces nouveaux accords,
Un sentiment de tristesse rêveuse,
Vint réprimer ses innocens transports;
Découronné de sa gaieté première
Son front perdit un peu de sa lumière;
Sous le réseau de ses long cils soyeux
Elle voila les éclairs de ses yeux.

Moi que ferais-je! éloigné, solitaire,
Triste et pensif, oh! je te contemplais,
Ange exilé du haut des cieux sur terre,
Et je disais: Roi, mon or, mon palais,
Ma gloire, objet d'universelle envie,
Ma part de ciel dans l'éternelle vie,
Je donnerais tout, vierge aux noirs cheveux,
Divine enfant conforme à tous mes vœux,
Si.... mais pourquoi se bercer d'un mensonge!
Si.... mais que sert de se tantaliser?
Toi, toi m'aimer! c'est encor un vain songe,
Songe trop doux pour se réaliser.

Et cependant la jeune enchanteresse
Elle m'aima! pourtant gloire, richesse,
Trône, palais, je ne les eus jamais:
Elle m'aima parceque je l'aimais.
Elle m'aima parceque l'or ne donne
Que les plaisirs, mais l'amour le bonheur,
Parceque trône, et palais, et couronne,
Ne pèsent pas un seul soupir du cœur.

Elle m'aimait, et moi cruel parjure
Au cœur de fer, honte de la nature,
Sourd insensible aux cris de ses douleurs,
J'abandonnai la pauvre enfant en pleurs,
Hélas! pourquoi? pour de tristes chimères,
Pour ces faux biens, ces fruits à peu d'argent
A demi écorce, aux essences amères,
Que plaisirs vains dont a soif l'indigent,
[illegible] dont la coupe aussitôt épuisée
Laisse un goût fade à la lèvre blasée
Oh! qu'ais-je fait! de pudeur dévêtu,
De mon cœur mort j'ai chassé la vertu.
Oh! que de fois dans le bruyant délire
De nos festins retentissans de cris,
Jetant le bien aux dents de la satire,
Le verre en main, dans un fiévreux roulis,
J'ai prodigué mon amie à des bacchantes,
Et dépensé dans ces fêtes fréquentes
Les jours, les nuits d'un printems effacé....
Mais à travers le voile du passé
Un monument de deuil, au pied d'un arbre,
Ne vient-il pas de frapper mes regards?
Quel est ce nom sur le funèbre marbre
Qu'ombrage un saule aux verts cheveux épars?
Mais je frissonne.... ah! le remords m'éclaire.
Honte et malheur! c'est celui de mon père,
Malheur au fils dont les nombreux faux pas
D'un saint vieillard causèrent le trépas!

Et maintenant, paris solitaire
Me voilà donc de tous abandonné,
Pareil à Job qui couché sur la terre,
Disait: maudit le jour où je suis né!
Tout est en deuil, et la nature entière
Paraît pour moi comme un grand cimetière.
Je vais mourir ne croyant plus à rien....
Je vais mourir, mourir comme un vieux chien,
Si je pouvais.... tout est fini: jeunesse
Etude, amour, fraîches nuits de printems
Femmes, adieu! dévoré de tristesse,
Je vous regrette en vain, il n'est plus tems.
Néant, néant, ouvre ton noir abîme,
Me voici, prends encore une victime;
Je vais dormir dans l'éternel repos:
Aux vents mon âme, à la terre mes os!

Et tout dormait; agité sur sa couche,
Le front humide, et saisi de terreur,
Un jeune amant se réveille, se touche,
Et revenu de sa nocturne erreur
Il se réveille un instant, il se lève,
Soupire et dit: oh! quel horrible rêve.
LEANDRE.

On voit que l'œuvre de M. Léandre, appartient à la poésie intime. *La nuit porte conseil* est selon nous, un fort joli tableau de genre à la manière flamande. Cela ne ressemble rien à la poésie échevelée des jeunes tadors littéraires de l'époque, dont le vers flambe à chaque ligne comme l'épée d'un spadassin, dont la strophe insolente ne marche que par bonds et par sauts espadonnant de çà, et là, et frappant d'estoc et de taille, à travers le sens et la vérité. Nous avouons franchement notre faible pour cette poésie simple et calme et domestique pour ainsi dire, qui repose l'œil fatigué des splendides et éblouissantes épopées du jour.

Ce n'est pas que cette pièce soit irréprochable. On y trouve des passages médiocres et quelques vers décidément mauvais. Nous n'aimons point ce vers, par exemple:
"Seul, dévoré du cancer du remords"
Il est à la fois commun et emphatique. Celui et les vieux qui le suivent sont plus mauvais encore:
"Divine enfant, *conforme à tous mes vœux*,
Si.... mais pourquoi se bercer d'un mensonge!
Si.... mais que sert de se tantaliser?
Conforme à tous mes vœux est une horrible cheville. Les deux suspensions qui commencent les deux autres vers sont pénibles et manquent de naturel. Nous ne parlons point du mot tantaliser. Nous aimons les hardiesses, mais celle-ci est inopportune et de mauvais goût.

"Je vais mourir, mourir comme un vieux chien."
Ce vers est mauvais. La poésie peut employer parfois sans doute ces images plus que familières, et A. Barbier l'a fait avec bonheur, mais ici cette image est hors de propos.

Mais en revanche que de jolis vers et de jolies idées. Le passage qui commence ainsi:
"Comme un parfum que zéphir emporte &c"
Est charmant de tout point.
Nous aimons beaucoup ces vers.
"Il est si doux de se voir rajeunir"
"O ce miroir flatteur du souvenir."
Et plus encore les suivants:
"Comme un lac pur ce cœur était limpide
Et mon regard lisait si bien au fond" &c, &c.
Nous engageons sincèrement M. Léandre à travailler concienscieusement. Quand on débute si bien, ce serait un meurtre de ne pas continuer.
H. B.

PRIERE DE L'EXILE.

Coupe enivrante
De volupté
Fleur odorante
Eternité.

Sublime page
D'amour voilée
Céleste image
Au ciel créée.

Divine flamme
D'un cœur navré
Ame de l'âme
De l'exilé.

Sur cette rive
Au ciel si noir
Oh! vite arrive
Tout mon espoir.

Pour que la vie
Au lieu de pleurs
Au ciel ou lie
Avec des fleurs.

Chagrin me gagne,
Que devenir!
Sans ma compagne
Mieux vaut mourir.

Pour la richesse
Je suis parti
Bonheur, ivresse,
Dès lors ont fui.

Lointain rivage
Au ciel plombé
Comme un mirage
Tu m'as trompé.

Chagrin me gagne,
Que devenir.
Sans ma compagne
Mieux vaut mourir.

Non plus de l'or
Mais toi toujours
Pour croire encor
A de beaux jours

Vie de ma vie
Hélas! hélas!
En vain je prie
Tu ne viens pas.

Chagrin me gagne,
Que devenir!
Sans ma compagne
Mieux vaut mourir.
J. L.

UN VOYAGEUR SUR L'OCEAN

Elle est loin, bien loin, ma patrie,
Ma patrie au ciel azuré,
Et la chaumière où mon amie
Quand je partis a tant pleuré!....

Dans tes courses aventureuses
Où m'emportes-tu frêle esquif,
A travers les vagues houleuses
Au bruit monotone et plaintif?

Sur cet Océan sans rivage,
Où vas-tu sous ce ciel si pur?
Poussé par la brise ou l'orage
Qui souvent en voile l'azur.

Où vas-tu? dis, quel est ton guide
Dans cette vaste immensité?
Sur cet élément si perfide,
Calme une heure, une autre irrité?

Peut-être ces belles étoiles,
Resplendissant sous l'équateur,
Scintillant sur tes blanches voiles,
Sont-elles chères à ton cœur?

Tu poursuis à travers l'espace,
Leurs rayons tremblants amoureux;
Et lorsque le soleil s'efface,
Sur tes flancs noirs voluptueux,
Que la vague molle caresse,
Ils s'inclinent pour la baiser:
Ta carène alors se redresse
De volupté se sent troubler;

Alors plus mollement tu glisses,
Entre l'azur des cieux des mers,
Et la brise à travers tes drisses
Tombe moitié du haut des airs.

Quoi! volage, tu fuis encore
Ces astres au regard riant,
Toujours, toujours loin de l'aurore
Tu m'emportes dans l'occident.

Et pourtant, ces mers sont si belles!
Il est si beau ce ciel de feu!
Repose-toi tes blanches ailes;
Beau voyageur reste en ce lieu.....

Mais une volonté t'entraîne,
Loin de ces astres, tes amours,
Et vers une plage lointaine
Elle précipite ton cours.

Vogue, vogue: l'onde azurée
T'entrouvre mollement son sein;
Dans ta chevelure moirée
Se joue la brise du matin,

Vogue, et bientôt la destinée
Rigoureuse à moi seulement,
Vers ton étoile fortunée,
Ramènera son bel amant

Et moi sur la lointaine plage,
Quand tu reverras tes amours,
Traînant un pénible veuvage,
Je répéterai tous les jours:

Elle est loin, bien loin ma patrie,
Ma patrie au ciel azuré
Et la chaumière où mon amie,
Quand je partis a tant pleuré.
JOSEPH B.

AMUSEMENTS.

EXHIBITION DU SOIR AU MUSEUM DE PLOUGH—VENTRILOQUIE.
"Par mon art, dans une seule personne j'en représente plusieurs." SHAKSPEARE.
M. KENWORTHY, le célèbre ventriloque vient d'arriver à la Nlle. Orléans, et donnera une série d'amusemens dans la chambre de lecture du Museum de Plough, commençant ce soir, 21 mars, et il continuera pendant deux semaines. Les amusemens seront précédés chaque soir par une lecture sur l'exercise de cette curieuse faculté. ☞ Voir les affiches.
21m

Salle d'Orléans.

BAL DU PRINTEMS.
Les jeunes Louisianais ayant organisé un BAL d'enfans et de grandes personnes au Bénéfice de Mr. Devoti, ont l'honneur d'annoncer au public que lundi, 1er. avril prochain, il sera donné à la Salle d'Orléans.

UN GRAND BAL D'ENFANS ET DE GRANDES PERSONNES.
PARE ET A CARACTERE.
Prix d'entrée pour les grandes personnes.... $1
Dito pour les enfans .... 50c.
Les jeunes Louisianais osent espérer que les dames ainsi que les messieurs de la Nelle. Orléans voudront bien honorer cette soirée de leur présence.

REGLEMENS POUR LE BAL.
Art. 1er. Le bal d'enfans commencera à 6 heures et finira à 10.
Art. 2d. On jouera alternativement deux contre-danses et une walse, les autres danses seront laissées à la discrétion de M. Devoti et du comité chargé de l'orchestre.
Art. 3me. Aussitôt le bal d'enfans fini, il commencera pour les grandes personnes, et dès ce moment aucun domestique ne pourra rester dans l'enceinte de la salle de bal.
Art. 4me. Des rafraichissemens et des glaces seront passés aux Dames pendant le cours du bal.
Art. 5me. Toute personne entrant au bal sera tenue de prendre son billet au bureau.
Art. 6me. Il ne sera permis à aucune personne d'entrer dans la salle de bal avec une canne.

Comité des rafraichissemens.
N. Lazarreti, Président.
A. Baudier, } Secrétaires.
W. Brasselman,
E. Mistou,
C. Granpré,
W. Hébrard.

Comité de l'ordre.
T. E. M., Directeur.
J. C. Hilton,
H. Mcllvain,
John McClelland,
James McClelland,
A. Morel,
H. Durel.

Comité de Musique.
[illegible]